



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Plomb de tir	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8561-180013/A	Date 2018-08-03
Client Reference No. - N° de référence du client W8561-180013	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$BK-382-26932	
File No. - N° de dossier 382bk.W8561-180013	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-08-31	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cabigon (bk div), Melissa Gail	Buyer Id - Id de l'acheteur 382bk
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2071 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5650
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE See Annex A Various across Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Munitions Division (BK) / Division des munitions (BK)

11 Laurier St./11, rue Laurier

8C2, Place du Portage, Phase III

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
1.0 INTRODUCTION	2
2.0 SOMMAIRE	2
3.0 COMPTE RENDU	2
4.0 ACCORDS COMMERCIAUX	2
5.0 SERVICE CONNEXION POSTEL	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
1.0 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	3
2.0 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
3.0 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	3
4.0 LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
1.0 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
2.0 SOUMISSIONS TRANSMISES PAR LE SERVICE CONNEXION POSTEL.....	5
3.0 SOUMISSIONS SUR PAPIER.....	5
4.0 SECTION I : SOUMISSION FINANCIÈRE	5
5.0 SECTION II : ATTESTATIONS.....	6
PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3 – BARÈME DE PRIX.....	7
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....	11
1.0 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	11
2.0 ÉVALUATION TECHNIQUE	11
3.0 ÉVALUATION FINANCIÈRE	11
4.0 MÉTHODE DE SÉLECTION.....	11
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	12
1.0 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	12
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	13
1.0 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	13
2.0 ÉNONCÉ DU BESOIN	13
3.0 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	13
4.0 DURÉE DU CONTRAT	13
5.0 RESPONSABLES.....	14
6.0 PAIEMENT	14
7.0 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	15
8.0 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	15
9.0 CLAUSES DU GUIDE DES CUA	15
11.0 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS.....	15
ANNEXE « A » - PLAN DE LIVRAISON ET BASE DE PAIEMENT	17
ANNEXE « B » - ADRESSES DE LIVRAISON.....	21

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.0 INTRODUCTION

La demande de soumissions contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des soumissionnaires : renferme les instructions, clauses et conditions relatives à la demande de soumissions; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des soumissions : donne aux soumissionnaires les instructions pour préparer leur soumission; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation et présente les critères d'évaluation auxquels on doit répondre dans la soumission, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations: comprend les attestations et des renseignements supplémentaires à fournir; |
| Partie 6 | Clauses du contrat subséquent : contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat subséquent. |

La seule pièce jointe est le Barème de prix.

Les annexes comprennent le Plan de livraison et Base de paiement, et les Adresses de livraison.

2.0 SOMMAIRE

Le Ministère de la Défense nationale a besoin de 13,660 boîtes de plomb de tir par année, profil diablo, tête plate (calibre .177 / 4.5 mm à jupe lisse, poids du projectile 7.87 gr. plus ou moins .20 gr), 500 plombs par boîte. Un (1) contrat sera attribué à la suite de la présente demande de soumissions, avec une période initiale de trois (3) ans. Le contrat résultant comprendra au plus trois (3) achats optionnels annuels supplémentaires pour acheter 13,660 boîtes de plomb de tir.

3.0 COMPTE RENDU

À l'octroi du contrat, la responsable contractante indiquera aux fournisseurs tous les noms des fournisseurs s'étant vu attribuer un contrat. Le Canada ne prévoit pas offrir de séance de débriefage en personne dans le cadre de cette demande de soumissions. Les soumissionnaires non retenus seront plutôt informés des raisons pour lesquelles leur soumission a été rejetée dans une lettre de refus.

4.0 ACCORDS COMMERCIAUX

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

5.0 SERVICE CONNEXION POSTEL

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1.0 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003 \(2018-05-22\) Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels](#), est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le [paragraphe 5.4 du document 2003 \(2018-05-22\) Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels](#), est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

2.0 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la demande de soumissions.

Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par le service Connexion postal, l'unique adresse courriel au moyen du service Connexion postal pour transmettre les soumissions en réponse à la demande de soumissions est : tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

3.0 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8561-180013/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
382bk.W8561-180013

Id de l'acheteur - Buyer ID
382bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

4.0 LOIS APPLICABLES

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, Canada, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1.0 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

- 1.1** Le soumissionnaire peut choisir d'envoyer sa soumission sur papier ou par voie électronique en utilisant le service Connexion postal.
- 1.2** Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal et celui de la copie papier, le libellé de la copie papier aura préséance sur le libellé de la copie électronique.
- 1.3** En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ne seront pas acceptées.
- 1.4** Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Les prix ne devraient pas être indiqués dans les autres sections de la soumission.

2.0 SOUMISSIONS TRANSMISES PAR LE SERVICE CONNEXION POSTEL

- 2.1** Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte le [paragraphe 8.2 du document 2003 \(2018-05-22\) Instruction uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels](#). Les soumissionnaires doivent soumettre leur soumission dans une transmission unique. Le service Connexion postal a la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission jusqu'à un maximum de 1 Go par document.
- 2.2** Le Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission financière
Section II : Attestations

3.0 SOUMISSIONS SUR PAPIER

- 3.1** Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission financière (1 exemplaire papier)
Section II : Attestations (1 exemplaire papier)

- 3.2** En avril 2006, le Canada a approuvé la [Politique d'achats écologiques](#), exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement. Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :
- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
 - utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

4.0 SECTION I : SOUMISSION FINANCIÈRE

- 4.1** Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission en conformité avec la Pièce jointe 1 de la Partie 3 – Barème de prix. Les soumissionnaires doivent soumettre leurs prix en dollars

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8561-180013/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
382bk.W8561-180013

Id de l'acheteur - Buyer ID
382bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

canadiens en incluant les rendus droits acquittés (DDP), les droits de douane et les taxes d'accise et en excluant les taxes applicables.

4.2 Les soumissionnaires devraient inclure les renseignements ci-dessous dans leur soumission financière :

- a) Dénomination sociale;
- b) Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA); et
- c) Nom de la personne-ressource (y compris son adresse postale, ses numéros de téléphone et de télécopieur et son courriel) autorisé par le soumissionnaire à communiquer avec le Canada relativement à sa soumission et tout contrat pouvant découler de celle-ci.

5.0 SECTION II : ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3 – BARÈME DE PRIX

- 1.1 Le soumissionnaire doit compléter la table de ce barème de prix et l'inclure dans sa soumission financière.
- 1.2 Les soumissionnaires doivent soumettre leurs prix en dollars canadiens en incluant les rendus droits acquittés (DDP), les droits de douane et les taxes d'accise et en excluant les taxes applicables.

PLOMB DE TIR, PROFIL DIABOLO, TÊTE PLATE (CALIBRE .177 / 4.5 MM À JUPE LISSE, POIDS DU PROJECTILE 7.87 GR. PLUS OU MOINS .20 GR), 500 PLOMBES PAR BOÎTE			
Période initiale – 1^{ère} année: date du contrat au 31 mars 2020			
Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____
1CRPG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____
4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____
TOTAL CA1:			\$ _____
Période initiale – 2^{ième} année: 1 avril 2020 au 31 mars 2021			
Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____
1CRPG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8561-180013/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
382bk.W8561-180013

Id de l'acheteur - Buyer ID
382bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____
TOTAL CA2:			\$ _____
Période initiale – 3^{ième} année: 1 avril 2021 au 31 mars 2022			
Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____
1CPRG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____
4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____
TOTAL CA3:			\$ _____
1^{ière} période optionnel – 4^{ième} année: 1 avril 2022 au 31 mars 2023			
Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____
1CPRG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____
4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8561-180013/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
382bk.W8561-180013

Id de l'acheteur - Buyer ID
382bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

TOTAL CA4:			\$ _____
2^{ème} période optionnel – 5^{ème} année: 1 avril 2023 au 31 mars 2024			
Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____
1CRPG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____
4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____
TOTAL CA5:			\$ _____
3^{ème} période optionnel – 6^{ème} année: 1 avril 2024 au 31 mars 2025			
Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____
1CRPG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____
4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____
TOTAL CA6:			\$ _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8561-180013/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
382bk.W8561-180013

Id de l'acheteur - Buyer ID
382bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PRIX TOTAL ÉVALUÉ (CA1+CA2+CA3+CA4+CA5+CA6):	\$ _____
---	----------

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1.0 PROCÉDURES D'ÉVALUATION

- 1.1 Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- 1.2 Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

2.0 ÉVALUATION TECHNIQUE

Il n'y a pas d'évaluation technique pour le présent besoin.

3.0 ÉVALUATION FINANCIÈRE

En conformité avec la Pièce jointe 1 de la Partie 3 – Barème de prix, le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens en incluant les rendus droits acquittés (DDP), les droits de douane et les taxes d'accise et en excluant les taxes applicables.

4.0 MÉTHODE DE SÉLECTION

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de proposition pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

1.0 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](#), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

1.0 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2.0 ÉNONCÉ DU BESOIN

L'entrepreneur doit fournir au Ministère de la Défense nationale 13,660 boîtes de plomb de tir par année, profil diabolo, tête plate (calibre .177 / 4.5 mm à jupe lisse, poids du projectile 7.87 gr. plus ou moins .20 gr), 500 plombs par boîte, en conformité avec l'Annexe « A », Plan de livraison et Base de paiement.

3.0 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

[2010A \(2018-06-21\) Conditions générales – biens \(complexité moyenne\)](#), s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4.0 DURÉE DU CONTRAT

4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au [à déterminé lors de l'octroi du contrat] inclusivement.

4.2 Date de livraison

Les livrables pour chaque année doivent être reçus sur ou avant les dates indiquées dans l'Annexe « A », Plan de livraison et Base de paiement.

4.3 Points de livraison

Les livraisons doivent être faites à chaque emplacement indiqué dans l'Annexe « B », Adresses de livraison, conformément aux quantités indiquées dans l'Annexe « A », Plan de livraison et Base de paiement.

4.4 Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus trois (3) périodes supplémentaires d'une (1) année chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à l'Annexe « A », Plan de livraison et Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins dix (10) jours civils avant la date d'expiration du contrat. Cette option ne pourra être exercée

que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

5.0 RESPONSABLES

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Melissa Gail Cabigon
Spécialiste en approvisionnements, DASEMST/SASEAT/PA
Travaux public et Services gouvernementaux Canada
11, rue Laurier, PDP III
Gatineau QC, K2A 0S5

Téléphone : 819-420-2071
Courriel : melissagail.cabigon@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

[À déterminé lors de l'octroi du contrat]

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Le responsable technique est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique. Cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des besoins ou le contrat. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Représentant de l'entrepreneur

[À déterminé lors de l'octroi du contrat]

6.0 PAIEMENT

6.1 Base de paiement – prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme, en conformité avec l'Annexe « A », Plan de livraison et Base de paiement, pour un montant total de *[à déterminé lors de l'octroi du contrat]*\$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Méthode de paiement – paiement multiples

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque des unités auront été complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a) une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b) tous ces documents ont été vérifiés par le Canada; et
- c) les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

7.0 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION

7.1 L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des Conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

7.2 Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a) l'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement :

[À déterminé lors de l'octroi du contrat];

- b) un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat; et
- c) un (1) exemplaire doit être envoyé au consignataire.

8.0 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

9.0 CLAUSES DU GUIDE DES CCUA

[B7500C \(2006-06-16\) Marchandises excédentaires](#)
[C0604C \(2010-01-11\) Rajustement des prix – métaux](#)

10.0 LOIS APPLICABLES

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, Canada, et les relations entre les parties seront déterminés par ces lois.

11.0 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8561-180013/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
382bk.W8561-180013

Id de l'acheteur - Buyer ID
382bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

- b) [2010A \(2018-06-21\) Conditions générales – biens \(complexité moyenne\)](#);
- c) l'Annexe « A », Plan de livraison et Base de paiement;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du [À déterminé lors de l'octroi du contrat].

ANNEXE « A » – PLAN DE LIVRAISON ET BASE DE PAIEMENT

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé selon les prix fermes indiqués dans la table ci-dessous. Les prix sont en dollars canadiens, incluant les rendus droits acquittés (DDP), les droits de douane et les taxes d'accise et en excluant les taxes applicables.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

Période initiale – 1 ^{ère} année: date du contrat au 31 mars 2020			
Date de livraison : au plus tard le 15 septembre 2019			
Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____
1CRPG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____
4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____
TOTAL CA1:			\$ _____

Période initiale – 2 ^{ième} année: 1 avril 2020 au 31 mars 2021			
Date de livraison : au plus tard le 15 septembre 2020			
Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8561-180013/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
382bk.W8561-180013

Id de l'acheteur - Buyer ID
382bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1CRPG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____
4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____
TOTAL CA2:			\$ _____

Période initiale – 3^{ième} année: 1 avril 2021 au 31 mars 2022

Date de livraison : au plus tard le 15 septembre 2021

Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____
1CRPG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____
4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____
TOTAL CA3:			\$ _____

1^{ière} période optionnel – 4^{ième} année: 1 avril 2022 au 31 mars 2023

Date de livraison : au plus tard le 15 septembre 2022

Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8561-180013/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
382bk.W8561-180013

Id de l'acheteur - Buyer ID
382bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1CRPG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____
4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____
TOTAL CA4:			\$ _____

2^{ième} période optionnel – 5^{ième} année: 1 avril 2023 au 31 mars 2024

Date de livraison : au plus tard le 15 septembre 2023

Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____
1CRPG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____
4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____
TOTAL CA5:			\$ _____

3^{ième} période optionnel – 6^{ième} année: 1 avril 2024 au 31 mars 2025

Date de livraison : au plus tard le 15 septembre 2024

Destination	A: Quantité de boîtes	B: Prix unitaire ferme par boîte	C: Total (A x B = C)
Atlantique	2,100	\$ _____	\$ _____
Est	3,800	\$ _____	\$ _____
Central	3,500	\$ _____	\$ _____
Nord Ouest	2,000	\$ _____	\$ _____
Pacifique	1,600	\$ _____	\$ _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8561-180013/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
382bk.W8561-180013

Id de l'acheteur - Buyer ID
382bk
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1CRPG	440	\$ _____	\$ _____
2CPRG	60	\$ _____	\$ _____
3CPRG	40	\$ _____	\$ _____
4CPRG	60	\$ _____	\$ _____
5CPRG	60	\$ _____	\$ _____
TOTAL CA6:			\$ _____

ANNEXE « B » – ADRESSES DE LIVRAISON

ATLANTIQUE	1 CRPG/GPRC Junior Rangers
<u>Regional Cadet Support Unit (Atlantic)</u> 12 Wing Shearwater 48 Cadet Road, Bldg # 4 Lower Base Shearwater Shearwater, Nova Scotia WO Randall MacLeod - 902-720-1318.	Evans Building RAB 1st Floor Evans Building PO Box 666 Station Main Yellowknife, Northwest Territories X1A 2R3 Attn: MCpl Tim MacFarlane Telephone: 867-873-0700 ext. 6961
EST	2 CRPG/GPRC Junior Rangers
<u>VALCARTIER - Cadet Training Centre</u> Commandant Centre D'instruction d'été des Cadets Valcartier Unité de soutien de secteur Valcartier (Livraison) Bâtisse CC118 Courcellette QC G0A 4Z0 Attn: Adj Bilodeau - 418-844-5000 ext. 3614	745 Grand-Bernier Suite 200 St-Jean sur Richelieu, Quebec J3B 8H7 Attn: Sgt Isabelle Imbeault Telephone: 450 359-4200 ext. 6180 Cell: (438) 888-8528
CENTRAL	3 CRPG/GPRC Junior Rangers
<u>RCSU Central:</u> 146 Hangar Road 5 Hangar CFB Borden Borden, Ontario L0M 1C0 Attn: WO Gord Hillier 705-424-1200 ext. 7184	50 Market Garden Crescent (Building S-113) CFB Borden, PO Box 1000 Station Main Borden, Ontario L0M 1C0 Attn: Sgt Ashwood Telephone: 705-424-1200-3864 Cell: (705) 739 5411
NORD OUEST	4 CRPG/GPRC Junior Rangers
<u>CGS Winnipeg</u> RCSU Northwest Detachment Winnipeg Cadet Supply TB3999 715 Whytewold Road Bldg 52 West Side Loading Ramp Winnipeg Manitoba R3J 3Y5 Attn: WO Beaulieu 240-833-2500 x 6104	PO Box 17000 Station Forces Bldg 66 Colwood Victoria, British Columbia V9A 7N2 Attn: Ms. Angie Morgoch Telephone: 250-391-4221 Cell: 250-213-8580
PACIFIQUE	5 CRPG/GPRC Junior Rangers
<u>VERNON - Cadet Training Centre</u> Log Support Centre - Building B3 Hwy 97-15 Ave. Vernon, British Columbia V1T 6M8 Attn: MWO Terry Chedyk - 250-549-5800 x5880	110 Entrance Supply Building PO Box 6000 Station Main Gander Newfoundland A1V 1X1 Attn: WO Robert Lewis Telephone: 709-256-1703 ext. 1398